

# Où se loger à Pully ?

**Pénurie** Peu ou pas de vacance immobilière, peu de terrains où construire, prix devenus fous et beaucoup d'oppositions à toute velléité de faire quelque chose; Pully s'étouffe. La Municipalité promet d'agir.

A l'instar de la capitale et même du canton, la situation du logement n'est pas brillante à Pully.

**A Pully comme partout dans le district, la situation immobilière est très tendue et n'offre que 0,4% de vacance.**

Un recensement effectué en 2010 a dénombré 9032 logements sur la commune pour une population de 17'000 habitants. Dans le district de Lavaux Oron, dont Pully fait partie, les logements vacants (location ou vente) sont si rares qu'ils atteignent péniblement le 0,4%. Or, lorsque le seuil minimum de 1,5% est atteint, des mesures légales de protection du parc immobilier doivent être engagées. A Pully, c'est le cas depuis 2001 déjà. Mais remédier à cette situation n'est pas facile. Au Conseil communal, des prises de position partisanes ont occupé plusieurs séances au cours de ces dernières années. La droite ne voulant pas céder de terrains, la gauche demandant des loyers abordables, les promoteurs étant à l'affût, les propriétaires vidant sans ménagement les

locataires, font que les remous sont parfois extrêmes. De plus, l'opposité aiguë dont sont atteints nombre de Suisses dès que leur environnement peut être changé n'arrange pas les choses. Dans ce contexte, il y a un déséquilibre entre les caractéristiques démographiques et le marché immobilier, et cela à une échelle régionale.

## Priorité pour Pully

Suivant en cela les appels tant fédéraux que cantonaux, les communes doivent mettre la lutte contre la pénurie de logements en priorité à leur programme. C'est ce qu'a promis de faire la Municipalité en place pour cette nouvelle législature. D'ailleurs, tous les partis s'accordent pour que les collectivités publiques interviennent dans la politique du logement. Cette problématique s'inscrit dans l'échéancier que s'est fixé la Municipalité pour le premier semestre 2012. A la suite d'études menées par l'administration en 2010, un document de travail a été élaboré. Il fait état du marché immobilier actuel, de l'évolution de la démographie et d'une estimation des



Il faudra construire, mais aussi proposer des logements à des prix abordables. DR

besoins. Les intentions municipales doivent encore être clairement établies afin qu'un préavis puisse être présenté au Conseil communal en 2012. Comme déjà annoncé, l'actuel parking en plein air de la Clergère,

et ce quartier qui sera relié en piétonnier au Prieuré, peut représenter une première réserve (lire *Le Régional* no 585 sur [www.leregional.ch](http://www.leregional.ch).)